

Le saumon sockeye fraye normalement à la fin de l'été ou à l'automne sur les fonds de gravier des cours d'eau avoisinant les lacs, ou dans les lacs mêmes du haut bassin du fleuve Fraser, bassin qui couvre une superficie d'environ 90,000 milles carrés. L'éclosion des œufs a lieu au début du printemps et les saumoneaux séjournent généralement une année dans les lacs avant de se diriger vers l'océan, d'où à l'âge de quatre ans ils reviennent au cours d'eau où ils sont nés pour frayer et mourir. Le rendement de chaque cours d'eau dépend donc de la remonte dans ce cours d'eau quatre ans auparavant. Dans un bassin fluvial de l'importance du Fraser, aux nombreux tributaires, il se produit plusieurs montaisons par année. Ces montaisons peuvent se produire à différentes époques d'une même saison, mais, en fait, elles chevauchent beaucoup les unes sur les autres.

Si le saumon doit poursuivre sa course en amont et que la montaison ne dure que 30 jours, et s'il s'écoule juste à ce moment une période de 30 jours pendant laquelle le poisson ne peut remonter le cours d'eau, il est naturel de conclure que ce banc ne se reproduira pas. Le problème n'est pas aussi simple. La Commission a, toutefois, constaté que le saumon ne peut souffrir qu'un bref retard, après quoi il se laisse aller à la dérive, d'où perte pour la reproduction.

La Commission a de plus constaté que lorsque le fleuve atteint certains niveaux le saumon n'arrive pas à vaincre la violence du courant qui s'engouffre dans le cañon de Hell's Gate et que ces crues impassables se produisent durant la saison du saumon, mais qu'elles varient beaucoup quant au moment et en durée et en gravité d'une année à l'autre. Certaines années presque tous les bancs qui avaient survécu jusqu'alors réussirent à faire leur chemin. D'autres années il a été presque impossible de passer outre toute la saison (on calcule qu'en 1941 un million de poissons, incapable de franchir la gorge, s'abandonna au courant et mourut). Certaines années des bancs furent atteints, alors que d'autres ne l'étaient pas.

Il a également été constaté que si le cañon de Hell's Gate présente le plus gros obstacle à surmonter, il se trouve d'autres endroits du réseau fluvial qui font chacun leur ravage. Il a été relevé une quarantaine de ces obstacles d'importance variable, mais il faudrait faire de la gravité de chacun ainsi que de l'état d'autres points où des obstacles peuvent exister une étude plus approfondie que celle que la Commission a pu faire jusqu'ici. D'ailleurs, la Commission a découvert de vastes espaces propres en apparence à la ponte du saumon qui n'ont jamais servi à cause de quelque empêchement naturel. Il est probable qu'une enquête bien menée et des mesures de correction appropriées permettraient d'ouvrir ces espaces et d'accroître le rendement du réseau comme jamais.

Ce qu'il importe de retenir c'est qu'un banc en voie d'épuisement se refait bien vite si la chance lui en est donnée. Il se rencontre, toutefois, des régions, où les montaisons de certaines années ont été complètement détruites. Ces régions demandent d'être traitées à part. D'ailleurs, toute mesure de redressement, pour porter fruit, exige en plus la réglementation des prises.

Envisageant le problème dans son ensemble, la Commission en est arrivée à la conclusion qu'il serait de mauvaise finance et illogique, sinon vain, de se donner la peine de prendre des mesures de redressement ou de réglementation si le fruit devait en être perdu parce qu'une année ou l'autre les bancs rétablis seront décimés à nouveau par les obstacles s'opposant à leur passage à travers le cañon de Hell's Gate ou ailleurs.